



Annexe 1 - Formulaire de demande de mise à disposition d'un local communal

Le présent document doit parvenir à la Ville de Tubize, via info@tubize.be ou à l'adresse Grand'Place 1, 1480 Tubize, au plus tard 4 semaines et au plus tôt 6 mois calendrier avant la date de mise à disposition d'un local

Informations : Département des Travaux et du Patrimoine - 02/367.94.90 et info@tubize.be

Identité du bénéficiaire :

Association/Institution/Commune/ ... :

N° BCE ou TVA :

Adresse du siège :

.....

Identité de la personne à contacter :

Nom : Prénom :

Adresse électronique : @

N° tél et/ou de portable (obligatoire) :

Adresse :

.....

En qualité de (aptitude à représenter l'association/institution/commune/ ...) :

Motif de la demande :

Mise à disposition souhaitée :

☐ Ponctuelle (à compléter dans le formulaire p.2)

☐ Régulière du au (à compléter dans les formulaires p. 2 et 3)

Formulaire de demande de mise à disposition d'un local communal

- Tarif A : occupation ponctuelle
- Tarif B : occupation ponctuelle avec, soit :
 - Vente de boissons ou d'objets au public
 - Droit d'entrée perçus
 - Vente de repas payants
- Tarif C : occupation régulière

Salles		Tarif A par heure entamée	Heures d'occupation	Tarif B	Jours d'occupation	Tarif C par heure entamée	Nombre d'heures totales d'occupation reprises en page 3
École Cheval Bayard – Square Larcier Salle de gymnastique	341 m²	10 €	De à	285 € par jour	Du au	5 €	
École Cheval Bayard - Wautrequin Réfectoire	309 m²	10 €	De à	285 € par jour	Du au	5 €	
École des Loû Salle de psychomotricité	149 m²	10 €	De à	145 € par jour	Du au	5 €	
École des Loû Réfectoire rez de chaussée		10 €	De à	145 € par jour	Du au		
Académie François Daneels Salle Espace Vangeyte*	286 m²	10 €	De à	285 € par jour	Du au		
Académie François Daneels Salle de danse	103 m²	10 €	De à			5 €	

*L'Espace Vangeyte est uniquement mis à disposition dans le cadre d'activités ponctuelles

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance du Règlement d'Administration intérieure relatif à la mise à disposition des locaux communaux et du matériel communal et s'engage à le respecter.

Le bénéficiaire joint les statuts de son association/club au présent formulaire

Date :

Nom et signature :

CALENDRIER - OCCUPATIONS RÉGULIÈRES

° Jour et horaire d'occupation (1 formulaire par occupation) :

° Selon le planning d'occupation suivant :

[illegible]